



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Strasbourg, le 04 avril 2011

**Rectorat**

**Cellule vie scolaire**

Affaire suivie par

Frédéric Ansart

Téléphone

03 88 23 35 36

Fax

03 088 23 38 46

Mél.

frederick.ansart

@ac-strasbourg.fr

Référence :

CR CAVL 01-02-2011

6 rue de la Toussaint

67975 Strasbourg cedex 9

Le recteur

Aux

Elus et membres du Conseil Académique de la Vie Lycéenne

**Compte-rendu du 2nd Conseil Académique de la Vie Lycéenne 2010 – 2012 qui s'est tenu le mardi 1<sup>er</sup> février 2011 au lycée Jean Monnet de Strasbourg**

Le recteur préside ce second conseil académique de la vie lycéenne de l'année 2010 – 2011. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres du CAVL, fait lecture de l'ordre du jour et précise que l'utilisation intelligente des réseaux sociaux sera un axe central du travail de l'après-midi. Mme le recteur remercie M. Guinier, expert en sécurité informatique désigné par le trinôme académique pour intervenir au sein du CAVL, de sa disponibilité et de son intervention sur le sujet des risques liés à la cybercriminalité et aux réseaux sociaux.

Le conseil académique de la vie lycéenne s'intéressera aussi à la communication lycéenne. M. Ansart a revu le format de la page académique dédiée à la vie lycéenne. De plus, l'idée d'un réseau social CAVL devrait être rapidement concrétisée. Le délégué académique à la vie lycéenne présentera l'avancée de ces deux projets.

D'autre part, Mme le recteur salue le travail mené par Jonathan Geng, élu de l'académie de Strasbourg au conseil national de la vie lycéenne. Jonathan Geng présentera les conclusions du premier conseil national de la vie lycéenne qui s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2011 à Paris en présence de M. le Ministre.

Puis Mme le recteur salue le travail mené conjointement avec la région à propos du « Mois de l'Autre ». Le « Mois de l'Autre » est une collaboration unique en France entre une collectivité territoriale et l'Education Nationale sur ce thème important de la lutte contre les discriminations. Les questions d'actualité clôtureront cet ordre du jour.

**Ordre du jour :**

1. Les risques liés aux réseaux sociaux – création d'une mallette pédagogique
2. Développement de la communication académique lycéenne
3. Le conseil national de la vie lycéenne
4. Le « Mois de l'Autre »
5. Questions d'actualité



### 1. Les risques liés aux réseaux sociaux – création d'une mallette pédagogique

Le conseil académique de la vie lycéenne 2009 / 2010 avait souhaité que le trinôme académique intervienne au sein du CAVL pour permettre une prévention des risques encourus par les élèves au travers des réseaux sociaux. Cette proposition avait été vue et confirmée au cours du premier CAVL de l'année 2010 / 2011.

M. Guinier, expert en sécurité informatique et cybercriminalité, intervient au sein du conseil académique de la vie lycéenne au nom du trinôme académique. M. Guinier présente les différents types de risques encourus sur le web et sur les réseaux sociaux en particulier : contrôle à distance d'ordinateur, usurpation d'identité, récupération d'éléments de vie privé...

Puis M. Bender, faisant fonction d'inspecteur pédagogique régional d'histoire – géographie, présente une mallette pédagogique conçue avec les élèves élus du CAVL. Cette mallette pédagogique est destinée aux enseignants d'histoire – géographie de lycées. Elle permet d'aborder spécifiquement les risques encourus sur les réseaux sociaux : vie privée étalée, rencontre avec des inconnus, éléments défavorables à de futures embauches. Mme le recteur remercie M. Bender de son travail effectué avec les élèves élus du CAVL.

### 2. Développement de la communication académique lycéenne

Les élus du conseil académique de la vie lycéenne avait souhaité que des liens de communication soient créés entre les CVL et le CAVL. Deux axes de communication ont alors été proposés aux élus du CAVL :

- Une page dédiée à la vie lycéenne sur le site de l'académie de Strasbourg. Le délégué académique à la vie lycéenne présente cette page qui comporte 4 rubriques principales : actualités, CVL, CAVL et référents de la vie lycéenne.
- Une page Facebook CAVL qui est en cours de création. Administrée par les élus eux-mêmes et soumise à une charte d'utilisation, elle devra permettre un contact facilité entre les élus du CAVL et les vice-présidents de CVL notamment.

### 3. Le conseil national de la vie lycéenne

Le 1<sup>er</sup> conseil national de la vie lycéenne a eu lieu les 19 et 20 janvier derniers. Jonathan Geng, élu au CNVL, y représentait l'académie de Strasbourg. Il présente les grands thèmes abordés en séance plénière avec M. le Ministre. La lutte contre les discriminations et la consultation sur les rythmes scolaires étaient au programme de ce conseil national de la vie lycéenne. Concernant la lutte contre les discriminations, les élus du conseil national de la vie lycéenne estiment qu'il s'agit d'une priorité pour les lycéens. Plusieurs actions sont prévues : un clip pourrait être réalisé selon un scénario imaginé par les élus lycéens et des films sur ce thème pourraient être proposés sur la plate-forme ciné-lycée. Au niveau pédagogique, les élus lycéens souhaitent que la lutte contre les discriminations soit abordée de manière régulière en ECJS. D'autre part les élus affirment la nécessité de se préoccuper des discriminations en amont du lycée et désirent rédiger une charte contre les discriminations dans les lycées.

Jonathan Geng indique que la prévention n'est pas suffisante et qu'il faut davantage de fermeté sur cette question des discriminations. Un échange s'installe avec Tanguy Léon qui précise qu'il ne faut pas faire d'amalgame entre violences et discriminations. Tous les élus s'accordent pour dire que l'intervention au sein de ce conseil académique de la vie lycéenne de Mme Heitz, conseillère sécurité de Mme le recteur et responsable de l'équipe mobile de sécurité, serait souhaitable. Elle pourrait éclairer l'assemblée sur ces sujets de violences et discriminations.

Jonathan Geng indique que la consultation sur les rythmes scolaires n'a pas pu être abordé, faute de temps.

### 4. Le « Mois de l'Autre »

Pour la seconde année consécutive, le conseil académique de la vie lycéenne a proposé aux services de la région un thème principal pour le « Mois de l'Autre ». Après les relations garçons – filles en 2010, les membres du conseil académique de la vie lycéenne ont choisi la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'édition 2011, en résonance à l'année européenne sur le même thème.

Les élus du CAVL sont donc impliqués complètement au sein du « mois de l'Autre » et une action spécifique à leur destination est prévue cette année. Une association de théâtre-forum est venue à la formation des élus lycéens du mercredi 26 janvier 2011. Après un échange avec les lycéens afin de définir les situations de pauvreté et d'exclusion sociale qu'ils connaissaient, les acteurs ont incité les élèves à écrire des scénarii et à jouer des saynètes. Une autre séance de théâtre-forum est prévue le 16 mars 2011. Un court métrage sera alors réalisé puis monté par l'association « arc en ciel ». Ce court métrage est destiné à être diffusé à la journée de clôture du Mois de l'Autre.

## 5. Questions d'actualité

### 1/ Question de Sacha Straub-Kahn du gymnase Jean Sturm, Strasbourg

Quel est le poids du lobby touristique dans la réflexion menée sur les rythmes scolaires ?

Mme le recteur répond que la consultation sur les rythmes scolaires concerne des intérêts différents mais que c'est la richesse même du débat que de l'ouvrir à l'ensemble des acteurs concernés. Le tourisme apporte une contribution comme les autres intervenants (parents d'élèves, enseignants, représentants des cultes...). Des chercheurs se sont exprimés sur les rythmes biologiques. Le ministre de l'éducation nationale souhaite réconcilier le temps de l'école avec le temps social et le temps des familles.

### 2/ Question de Tanguy Léon du lycée Lambert de Mulhouse

Des suppressions de postes sont annoncées dans l'éducation nationale et au sein de l'académie de Strasbourg. Quelles sont les conséquences sur le remplacement des enseignants absents ?

Mme le recteur précise qu'il ne s'agit pas simplement d'une question de suppressions de postes. Il s'agit d'une contribution du ministère de l'éducation nationale à l'effort de la Nation réalisé dans une période difficile de crise. Le budget de l'éducation nationale reste le premier budget de l'Etat en termes d'activités liées à des politiques publiques. Les procédures d'allocations de moyens aux établissements se sont organisées selon des principes de transparence, de solidarité entre établissements et d'équité pour garantir l'accompagnement pédagogique des élèves.

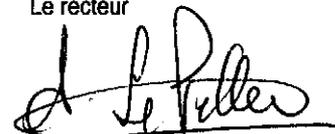
### 3/ Question de Franck Palaticky du lycée Louis Armand de Mulhouse

Comment les futurs enseignants de ST2I vont-ils être formés ?

Mme le recteur indique que cette question concerne la réforme de la voie technologique. Il s'agit de rendre plus attractive des formations technologiques et d'aller vers une meilleure insertion professionnelle par la poursuite des études après le baccalauréat dans l'enseignement supérieur. Concernant la formation des personnels, les corps d'inspection accompagnent individuellement les enseignants. Les réponses seront diverses : changement d'établissement, prise en charge des programmes de première, formation, reconversion vers d'autres matières.

Mme le recteur quitte le conseil académique de la vie lycéenne pour rejoindre une réunion importante au rectorat. M. Bouchet, proviseur vie scolaire, salue l'action menée par Mme Lebeau de la région Alsace et Mme Gutknecht, chargée de mission au rectorat, qui vont quitter leurs fonctions. M. Bouchet clôture ce conseil académique de la vie lycéenne.

Le recteur



Armande le Pellec Muller

CAVL, 1<sup>er</sup> février 2011

Etaient présents :

Représentants de l'Education Nationale :

Mme Le Pellec Muller, Recteur de l'Académie  
M. Neher, proviseur du lycée du Reberg de Mulhouse  
M. Halftermeyer, proviseur du lycée Zeller de Bouxwiller  
M. Bouchet, proviseur vie scolaire  
M. Ansart, délégué académique à la vie lycéenne

Représentants des collectivités territoriales :

M. Fernique, conseiller régional

Représentants des élèves :

M. Tanguy Leon, lycée Lambert de Mulhouse  
M. Franck Palaticy, lycée Louis Armand de Mulhouse  
M. Cédric Schmidtke, représenté par sa suppléante, lycée Bartholdi de Colmar  
M. Jonathan Geng, lycée Koeberlé de Sélestat  
Mlle Muriel Girault, lycée Briand de Schiltigheim  
M. Thomas Paulus, lycée Curie de Strasbourg  
M. Gautier Lutz, lycée Fustel de Coulanges de Strasbourg  
Mlle Méliké Sahin, lycée Fustel de Coulanges  
Mlle Marie Hertzog, lycée Couffignal de Strasbourg  
M. Philippe Beyer, lycée Leclerc de Saverne  
M. Félix Hackel, lycée Maurois de Bischwiller  
M. François-Xavier Engel, lycée Freppel, Obernai

Autres invités permanents :

Mme Lebeau, direction des lycées de la région Alsace  
Mme Setiti, conseillère principale d'éducation au lycée Monnet de Strasbourg  
Mme Liebenguth, conseillère principale d'éducation au lycée Scheurer – Kestner de Thann  
Mme Gutknecht, chargée de mission auprès du secrétariat général du rectorat  
M. Sacha Straub-Kahn, gymnase Sturm de Strasbourg  
M. Jonathan Arnoux de Morais, lycée Ort de Strasbourg

Absents excusés :

Mme Debuchy, IA-DSDEN du Bas-Rhin  
Mme Savouret, IA-DSDEN du Haut-Rhin  
M. Ries, maire de Strasbourg  
M. Rohimun , direction régionale de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports  
Mme Farison, direction régionale des affaires culturelles  
Dr Kochanowski, conseillère médicale du Recteur  
Mme Dager, conseillère sociale du Recteur  
M. Groh, conseiller en orientation au lycée épiscopal Saint-Etienne  
Mme Merabet, conseillère régionale  
Mme Risser, conseillère régionale  
Mme Richardot, conseillère régionale  
M. John Beaulieu, EREA Ebel d'illkirch  
Mlle Schwindenhammer, lycée Kastler de Guebwiller  
Mlle Elisa Muller, lycée Schneider de Molsheim  
M. Yann Schwob, lycée Reber de Sainte-Marie aux mines  
M. Helmi Dhieb, lycée Pointet de Thann  
Mlle Estelle Braun, lycée Nessel de Haguanau

Melle Sonia Sayada, lycée Bugatti (site Claudel de Mulhouse)